



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

230.1.7

Berne, le 6 avril 1993

Au Conseil fédéralNote d'informationImportation de bois tropicaux/Revendications écologistes et humanitaires

Faisant suite à mon information du 24 mars dernier, que je vous ai transmise après avoir rencontré Bruno Manser le 18 mars, dont la grève de la faim devant le Palais fédéral se poursuit depuis 37 jours maintenant, je puis vous apporter le complément qui suit:¹

- Le gouvernement malaisien vient de réserver une superficie de 6500 kilomètres/carrés, soit 1/6 de la Suisse, à l'usage exclusif des Penans du Sarawak (Malaisie), la tribu défendue par M. Manser. Les Penans qui vivent encore en nomades, constituent un groupe de 300 à 400 personnes.
- Des mesures draconiennes ont été adoptées pour empêcher la coupe illégale d'arbres: outre les autorités forestières, c'est la police et l'armée qui, désormais, sont chargées d'arrêter toute personne contrevenant aux dispositions en la matière.
- Par ailleurs, le gouvernement a déjà accepté le principe de l'utilisation durable des forêts, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Il a commencé à réduire considérablement les concessions forestières déjà accordées.

La session parlementaire extraordinaire de fin avril, pourrait être l'occasion d'une rencontre entre une mission d'information et de "good-will" malaise et des parlementaires, en particulier le groupe, emmené par le Conseiller national Christoph Eymann, (lib. Bâle - Ville) et Peter Tschopp, (rad. Genève) qui a manifesté des préoccupations à ce sujet. A cela s'ajoutent les motions Simmen (CE, PDC Soleure) et Wick (CN, PDC Bâle-Ville), du 16 décembre 1992. La délégation malaisienne pourrait également entrer en contact avec des journalistes. Pour ma part je considère ces développements, s'ils se confirment dans les faits, comme encourageants. Je me propose, à l'issue de la séance du Conseil fédéral, d'en informer le groupe de M. Manser, en particulier par la voie d'un communiqué de presse diffusée à l'issue de la séance du Conseil fédéral. Selon nos informations une manifestation pourrait avoir lieu, mercredi, devant le Palais fédéral.

Jean-Pascal Delamuraz

1. Ces nouvelles ont été communiquées par le Chargé d'affaires malaisien en Suisse, convoqué lundi matin, 5 avril 1993 par le Secrétaire d'Etat F. Blankart.



LE DIRECTEUR
de
l'Office fédéral des
Affaires économiques extérieures

Berne, le 5 avril 1993

Note à M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz

Mon entretien avec le Chargé d'affaires malaysien au sujet du cas
Manser/Bois tropicaux

Copie: Ambassade de Suisse à Kuala Lumpur
 Délégation suisse à Genève
 DFAE: DDIP, Div. pol. II, DDA
 DFI: SG, OFEFP. (A. Semadeni)
 DFEP/SG: G. Stoudmann, Y. Seydoux
 OFAEE: jek, imb, gir, was/sce/ern, mey/roc, kum/bar,
 wie, hae

Ce matin, j'ai convoqué le Chargé d'affaires malaisien, M. Z. Mat, pour lui faire part de la préoccupation du Conseil fédéral, du Parlement et de l'opinion publique suisse au sujet de la déforestation aux fins d'exportation et de la violation des droits de la personne au Sarawak, en Malaisie, comme les font valoir M. Bruno Manser et ses amis (v. annexe 1). J'ai notamment insisté sur le fait que cet unique problème dans nos relations bilatérales, par ailleurs excellentes, risquait de compromettre le succès de la visite en Suisse du Ministre malaisien du commerce et de l'industrie (le 11 mai 1993) et votre mission économique en Malaisie, prévue en octobre de cette année.

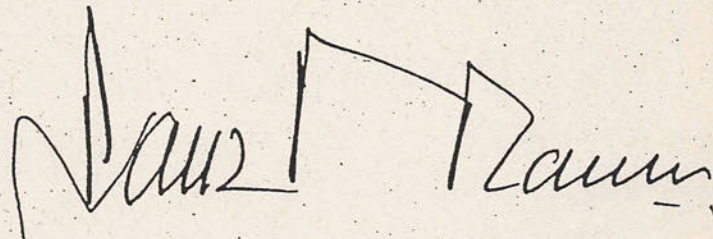
Mon interlocuteur m'a fait part des informations suivantes:

- Le gouvernement malaisien vient de réserver une superficie trois fois plus grande que les Pays-Bas pour la tribu de M. Manser qui d'ailleurs ne compterait plus que 300 - 400 individus vivant comme de nomades purs.
- Des mesures draconiennes ont été adoptées pour empêcher la coupe illégale d'arbres: outre les autorités forestières, c'est l'armée qui désormais est chargée d'arrêter toute personne contrevenant aux dispositions en la matière.
- Le gouvernement a accepté le principe de l'utilisation durable des forêts, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Il a réduit considérablement les concessions forestières déjà accordées.

Ces informations nous seront confirmées d'ici deux jours. Il est prévu d'organiser, lors de la session parlementaire extraordinaire

- 2 -

de fin avril, une rencontre d'une mission d'information malaisienne avec les parlementaires et les journalistes intéressés à ce sujet. Pour ma part je considère ces développements, s'ils se confirment dans les faits, comme extrêmement encourageants et de bonne augure pour votre mission de l'automne prochain.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frank Blankart', written in a cursive style.

F. Blankart

Annexe: "Talking Points" de la réunion du 5 avril 1993

Annexe"Talking Points" pour la réunion SE Blankart avec le Chargé d'affaires malaisien, M. Zakharia Mat, du 5 avril 1993

- Relations between Switzerland and Malaysia have for a long time been excellent and absolutely devoid of any problems. Investors' confidence as well as trade between our countries are growing. We are looking forward to the visit by the Malaysian Minister for Trade and Industry next month. That visit as well as the economic mission to be led by our Minister, FC Delamuraz, (October 1993) will contribute to a further deepening of our relations, provided the overall climate stays as bright and blue as it is at present.
- The action brought forward by Bruno Manser and his friends has given rise to considerable negative publicity. Both the Swiss Parliament (all parties) and the Federal Council have expressed their deep concern with regard to the situation, apparently still prevailing in Sarawak (as well as in other parts of the world); and the rights of indigenous peoples.
- We share the goals pursued by Mr. Manser: forestry policies everywhere must be put on a sustainable course if the forests which we all need are to survive, and the rights of the indigenous people have to be taken into account when forestry policies are adopted. At the same time we recognize the considerable political and economic problems involved in such an adjustment.
- However, we differ from Mr. Manser's views insofar as we pursue this goal through different methods. Reference to the Motions Wick/Simmen ¹ and the position of the Federal Council, a copy of which has already been provided to you. ² As you know, our aim is to assist timber producing developing countries wherever we can in order to operate the structural adjustment required in this respect. This can only be done through a dialogue both at bilateral and multilateral levels (International Tropical Timber Organisation, ITTO).
- Switzerland will refrain from taking any unilateral measures as long as we can and do believe - and are able to convince Parliament of the same - that our methods are the best contribution Switzerland can offer towards the goal of sustainable development.
- At the same time it has to be pointed out that, considering the rapid deterioration of many tropical forests (as evidenced by the FAO surveys), the time aspect is an essential part of this process. Also, pressure in Europe is mounting. It is our belief that Malaysia, along with other developing countries, could and should contribute to an improvement in this field. We are ready to continue playing a constructive role in the future. ³

1. 16.12.93

2. Das Parlament hat den Antrag des Bundesrates (Umwandlung in ein Postulat) noch nicht behandelt.

3. Example: Switzerland is an important donor of the ITTO and is funding several projects in Malaysia, including in Sarawak, whose aim is to determine the best methods for sustainable forest policies and practices.

Communiqué de presse

18.03.93

Le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz reçoit Bruno Manser

Le Chef du Département fédéral de l'économie publique, le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a reçu aujourd'hui, au nom du Conseil fédéral, Bruno Manser. Au cours d'une brève entrevue, M. Manser a expliqué sa revendication qui porte sur un arrêt immédiat des importations de bois tropicaux.

Le 1er mars 1993, Bruno Manser a entamé une grève de la faim illimitée devant le Palais fédéral. Le but de son action est d'animer le Conseil fédéral afin qu'il ordonne une interdiction d'importation des bois tropicaux.

A l'occasion de l'heure des questions au Conseil national le 15 mars 1993, le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de M. Delamuraz, s'est exprimé à ce sujet. Il n'y a pas de divergence quant à au but final à atteindre. Par contre, le Conseil fédéral estime que la question ne peut être réglé que par le dialogue. Il s'agit de convaincre les pays producteurs qu'il est dans leur propre intérêt d'exploiter les bois tropicaux de façon durable afin de conserver les droits légitimes des peuples indigènes.

En ce qui concerne l'attitude de la Suisse, le Conseiller fédéral Delamuraz a insisté, dans son entretien avec Monsieur Manser, sur la responsabilité partagée des acteurs publiques et privés, pour parvenir à trouver une solution au problème posé par l'exportation des bois tropicaux. Lors d'une prochaine séance du Conseil fédéral, Monsieur Delamuraz informera ses collègues de la discussion qu'il a eue avec Bruno Manser.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Service de presse et d'information

Berne, le 24 mars 1993

Bois tropicaux: le Conseil fédéral précise

Le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du département fédéral de l'économie publique a informé le Conseil fédéral de la rencontre qu'il a eue le jeudi 18 mars avec Bruno Manser. A cette occasion, le Conseil fédéral s'est une nouvelle fois penché sur la question de l'exploitation des bois tropicaux.

Le Conseil fédéral admet, tout en s'opposant à une interdiction d'importation unilatérale de ces bois, que seule une petite partie d'entre eux repose sur une exploitation écologiquement responsable. Le Conseil fédéral reconnaît également que cette exploitation peut s'accompagner par endroits de comportements qui ne respectent pas les droits des populations indigènes.

Aussi, le Conseil fédéral veut-il intensifier son action afin de promouvoir, à la fois, le respect des droits des peuples indigènes et une exploitation des bois tropicaux qui tienne compte de la protection de l'environnement:

- Dans la négociation du nouvel accord international sur les bois tropicaux, le Conseil fédéral intensifiera son effort dans le sens de pratiques forestières respectueuses de l'environnement. Si ces négociations devaient aboutir cette année encore, le Conseil fédéral s'engage à accroître l'aide financière destinée à l'organisation internationale des bois tropicaux.
- Sur le plan européen, il s'agit de parvenir à l'introduction d'un "label" volontaire, par lequel on reconnaisse les bois exploités selon des règles écologiquement défendables.
- Le Conseil fédéral utilisera également toutes les voies diplomatiques à sa disposition pour faire connaître sa démarche et pour promouvoir, à la fois, la protection des populations indigènes et une exploitation des bois tropicaux, respectueuse de l'environnement.

Ces mesures feront l'objet d'un rapport à l'attention des chambres fédérales. Le Conseil fédéral réitère sa ferme volonté de trouver une solution aussi rapidement que possible à cette question.

Département fédéral de l'économie publique
Service de presse et d'information

Berne, le 7 avril 1993

FOC

Communiqué de presseBois tropicaux: le gouvernement de Malaisie prêt à fournir des efforts pour améliorer la situation

Après avoir évoqué la question de l'importation en Suisse des bois tropicaux le 24 mars dernier, en marge de la rencontre qu'avait eu le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département fédéral de l'économie publique avec Bruno Manser - le 18 mars - le Conseil fédéral a pris connaissance aujourd'hui du contenu des discussions entre le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures et le Chargé d'affaires de Malaisie, Monsieur Zakaria Mat.

C'est lundi dernier, en effet, que Monsieur F. Blankart convoquait M. Mat afin de l'informer des préoccupations suisses à ce sujet et pour l'entendre sur les efforts fournis par la Malaisie afin de parvenir à une exploitation écologiquement raisonnable des bois tropicaux en Malaisie, notamment dans la région du Saravak où vivent les Pénans dont certains sont nomades.

Les remarques faites par notre représentant ont amené le chargé d'affaires malaisien à souligner l'engagement de son pays à respecter les efforts qui visent à une exploitation écologiquement raisonnable des bois tropicaux et qui préservent les droits des populations indigènes.

Ainsi le gouvernement de Malaisie a-t-il décidé de réserver une superficie de quelque 6500 kilomètres carrés - 1/6 du territoire suisse - à l'usage exclusif des Pénans du Saravak.

De plus, des mesures draconiennes ont été adoptées pour empêcher la coupe illégale des arbres: en effet la police et l'armée sont désormais chargées d'arrêter toute personne contrevenant aux dispositions déterminées par le gouvernement.

Enfin, les autorités malaisiennes ont accepté le principe de l'utilisation durable des forêts, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale des bois tropicaux; l'octroi de concessions forestières a ainsi été considérablement réduit.

Le Conseil fédéral a pris note avec satisfaction des signes encourageants apportés par les autorités de Malaisie. Il estime que les mesures prises vont dans la bonne direction et correspondent aux objectifs que veut atteindre le Conseil fédéral sur l'exploitation des bois tropicaux.

Le Conseil fédéral n'en poursuivra pas moins ses efforts afin de permettre, au plus vite, l'introduction d'un "label" volontaire sur le plan européen. Il salue aussi les efforts fournis à l'échelon privé, notamment par les organisations qui, à l'instar du Conseil fédéral, prônent le dialogue avec tous les pays concernés par l'exploitation forestière.

Département fédéral de l'économie publique

Service de presse et d'information